



SERVICE
JEUNESSE
ÉDUCATION



Photo : istock

Ville de Ploufragan

Projet éducatif

du service Jeunesse-éducation



UNE VILLE À PARTAGER À TOUS LES TEMPS |

LE MOT DU MAIRE

La Ville de Ploufragan s'est engagée depuis plusieurs années dans une politique dynamique à destination de l'enfance et de la jeunesse. Accueils de loisirs, centres d'été, Loisirs animation jeunes, Loisirs été jeunes, local jeunes, accueils périscolaires...

Page 4



LE PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif du service jeunesse-éducation est une ambition - aujourd'hui et demain - pour les accueils collectifs des enfants et des jeunes.

Pages 5 à 6



LES VALEURS ÉDUCATIVES

Les structures d'accueil et de loisirs garantissent le respect de l'intégrité physique et morale de l'enfant et du jeune, elles agissent pour la valorisation des personnes. Les activités proposées sont en phase avec le projet politique de la Ville de Ploufragan.

Pages 7 à 12



LES ÉQUIPES, DES ESPACES

Quelle que soit la définition de son activité : animateur, ATSEM, aide de cuisine, agent d'entretien..., chacun doit avoir conscience qu'il participe à l'éducation des enfants et des jeunes.

Les structures d'accueil et de loisirs fonctionnent de manière satisfaisante à la condition qu'il y ait une réelle implication, concertation, complémentarité et solidarité entre les adultes participant à l'accueil des enfants et des jeunes.

La complémentarité des tâches garantit la qualité de fonctionnement des structures d'accueil.

La Ville de Ploufragan organise un maillage des espaces publics pour satisfaire les besoins scolaires, périscolaires, de loisirs et d'information de chaque enfant, de chaque jeune, dans le but de créer les conditions du bien-être de chaque enfant et de sa réussite éducative.

Pages 13 à 14



UNE ÉQUIPE AU SERVICE DU PROJET ÉDUCATIF

La municipalité attend du service Jeunesse-éducation :

- un travail d'équipe effectif entre les agents de la restauration scolaire, les ATSEM, animateurs... sur les temps périscolaires et extrascolaires.
- une conscience de chaque agent de sa mission éducative....

Pages 15 à 17

SYNTHÈSE DES VALEURS DU PROJET ÉDUCATIF

Pages 18 à 20

CONTACTS

Page 21





Le Pollen, accueil du service Jeunesse-éducation

Le mot du Maire

La Ville de Ploufragan s'est engagée depuis plusieurs années dans une politique dynamique à destination de l'enfance et de la jeunesse. Accueils de loisirs, centres d'été, Loisirs animation jeunes, Loisirs été jeunes, local jeunes, accueils périscolaires, aide au travail personnel, temps méridien, tels sont les services proposés à la population pour les différents temps périscolaires et de loisirs de l'enfant et du jeune.

Le projet éducatif du service met en lumière les orientations éducatives de la municipalité tout en constituant un repère cohérent et une référence autour de laquelle les équipes d'animation construiront leur projet pédagogique. Il est le résultat d'un travail collectif mené par les élus et les responsables de structures pour dégager et réaffirmer des valeurs qui constituent une culture partagée et guident la démarche éducative de la Ville de Ploufragan : laïcité, épanouissement, autonomie, tolérance et solidarité, citoyenneté, développement durable.

Il doit aider les équipes à harmoniser leurs pratiques professionnelles dans une dynamique de travail commun et d'appartenance à la collectivité. Ainsi le temps scolaire est aussi concerné par ce document de référence, par l'intermédiaire des ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles), pour mieux articuler les différents temps éducatifs (scolaire et périscolaire) dans l'intérêt des enfants, comme le veut la nouvelle loi de mars 2013 sur la refondation de l'école.

Le projet éducatif signale aussi les nécessaires collaborations et partenariats avec les différents services municipaux et acteurs locaux intervenant auprès de la jeunesse.

Nous, élus, en lien avec les équipes éducatives, sommes garants de l'application de ces orientations qui participent à notre volonté d'œuvrer tous ensemble à construire des enfants et des adolescents, citoyens épanouis solidaires et autonomes, capables de prendre toute leur place dans la société et de devenir acteurs de leur évolution.

Rémy Moulin
Maire de Ploufragan



Le projet éducatif du service Jeunesse-éducation est une ambition - aujourd'hui et demain - pour les accueils collectifs des enfants et des jeunes.

Structures d'accueil et de loisirs : de quoi parle-t-on ?

A Ploufragan, les structures d'accueil et de loisirs sont à la fois une porte ouverte sur la vie de la Cité et un lieu sécurisant : dans le respect du rythme de chacun, on y pratique des activités, on y rencontre des copains, on y élabore des projets. Ces structures sont donc largement plus que des « garderies » ou des lieux « fournisseurs d'activités ».

Dans une société marquée par de profondes inégalités et par toutes sortes d'exclusions, les structures d'accueil et de loisirs permettent à tous les enfants et jeunes d'accéder aux loisirs et aux vacances, en garantissant la mixité garçons-filles, la mixité sociale, l'accueil d'enfants porteurs de handicaps.

La politique tarifaire de la Ville, en prenant en compte le niveau de ressources des familles, vise aussi à favoriser l'accès de tous aux activités péri et extrascolaires.

Des lieux du « vivre ensemble »

Les structures d'accueil et de loisirs développent des temps collectifs diversifiés comme autant d'expériences qui contribuent au développement personnel et social. Il s'agit d'actions éducatives qui s'inscrivent en complémentarité des temps scolaires et familiaux.

Les structures d'accueil et de loisirs organisent des temps libres où les animateurs sont attentifs à prendre en compte les besoins individuels et collectifs des enfants et des jeunes. Qui dit temps libre, dit « exercice de sa liberté, de son libre choix ». Pour guider cet exercice, le jeune usager est à considérer dans toutes ses dimensions, dans le respect de sa personnalité en tenant compte de ses attentes et de ses intérêts spécifiques.

Des lieux où l'on vient avec plaisir

Pendant l'année scolaire, l'élève supporte de nombreuses contraintes : rythme de vie et rythme des apprentissages mal adaptés, activités imposées...

Les structures d'accueil et de loisirs, complémentaires de l'école et de la famille, sont des lieux différents. Elles créent une rupture avec les autres temps tout en plaçant la question éducative au cœur des animations. L'enfant, le jeune s'y construit à condition de bien s'y adapter.

Les animateurs veillent à la réussite de cette intégration en créant les conditions d'une fréquentation par plaisir :

- Plaisir de rencontrer les autres, de se retrouver entre camarades, de s'épanouir dans la vie de groupe.
- Plaisir d'exprimer des choix, de prendre des initiatives, de réaliser des projets, de participer à l'élaboration du cadre de vie, d'exercer des responsabilités.
- Plaisir d'aller à son rythme sans culpabiliser.
- Plaisir de choisir des activités, ou de ne pas en choisir.
- Plaisir de la découverte de l'autre dans un contexte de mixité sociale.
- Plaisir de se sentir en sécurité physique et affective.



Des valeurs éducatives à promouvoir

Les structures d'accueil et de loisirs garantissent le respect de l'intégrité physique et morale de l'enfant et du jeune, elles agissent pour la valorisation des personnes. Les activités proposées sont en phase avec le projet politique de la Ville de Ploufragan qui porte les valeurs suivantes :

1 La laïcité

La laïcité est l'indépendance de pensée, dans le respect du pluralisme et dans la compréhension des différences. Les principes de la laïcité sont : la liberté d'expression et le refus de toute forme d'obscurantisme, d'aliénation, de discrimination, d'exclusion et d'injustice. Pour les élus de la collectivité, la laïcité est une condition essentielle d'émancipation, de libération des individus, de création de lien social et d'unité.

La Ville de Ploufragan s'engage pour :

- Créer les conditions de l'acquisition de l'esprit critique, du développement du « vivre ensemble ».
- Mettre en œuvre les principes qui fondent la laïcité : la liberté de conscience, le respect des cultes, le respect des droits humains et de la diversité culturelle.

Les structures d'accueil et de loisirs communiquent et cultivent la valeur de laïcité dans leurs activités et règlements.



2 L'épanouissement

Un des objectifs fondamentaux de l'éducation est de permettre à chaque enfant et à chaque jeune de s'épanouir au niveau personnel, condition indispensable pour devenir un citoyen actif.

L'épanouissement de l'enfant et du jeune dépend de ses besoins exprimés et implicites, de ses besoins relatifs à son âge et à son environnement social et culturel. Il nécessite une sécurité affective et morale avec la mise en place de repères stables (temps, relations et lieux) et des limites (droits et devoirs, règles établies ou négociées et formalisées).

Un enfant, un jeune qui s'épanouit est un enfant, un jeune qui se connaît, s'estime et affirme ce qu'il est, ce qu'il pense et ce qu'il aime, vis-à-vis de lui-même et avec les autres.

Cela suppose :

- Une diversité et une richesse des propositions faites par les structures d'accueil et de loisirs afin qu'il puisse enrichir son horizon culturel et faire des choix éclairés à partir de sa propre sensibilité.
- Un accompagnement éducatif sécurisant lui permettant de se dépasser dans ce qu'il fait, condition pour qu'il mesure ses capacités à un moment donné.

Les structures d'accueil et de loisirs ont pour mission de faciliter et d'encourager l'expression de chacun en donnant accès à des modes d'expression variés (expression orale, expression corporelle, pratique sportive, pratique culturelle). En accueil collectif, les animateurs veillent à prendre en compte les différents points de vue et y répondent dans une démarche d'accompagnement personnalisé.

3 L'autonomie

Dans sa dimension sociale, l'autonomie est la capacité et le droit de décider pour soi. Cela passe par la possibilité d'expérimenter, d'acquérir des connaissances, des compétences, pour comprendre et agir de manière indépendante et réfléchie sur soi-même ou sur son milieu.

L'autonomie ne se décrète pas, elle se construit petit à petit, au rythme de chacun. Elle est à la fois une prise d'initiative et une socialisation (respect de l'autre, prise en compte des contraintes de la vie collective).

L'enfant, le jeune a besoin de grandir, de s'affirmer, de se sentir libre, de décider et d'être maître de ses actes. Il faut donc créer un environnement qui permet la liberté d'entreprendre, de choisir son activité selon ses intérêts et ses besoins.

Les structures d'accueil et de loisirs permettent à l'enfant, au jeune de :

- Construire son rapport au monde dans des actions et des expérimentations : exprimer ses choix, agir, pratiquer pour élaborer sa propre expérience.
- Exercer des prises d'initiative et des responsabilités, dans un cadre préparé et suivi par les animateurs.
- Se confronter aux autres pour construire et renforcer progressivement ses propres opinions et ses propres goûts, dans le cadre de l'apprentissage à la vie sociale.

Les structures aident, encouragent l'enfant, le jeune à exprimer ses désirs et ses besoins, à se poser des questions, à se remettre en cause, et à assumer ses choix.





4 La tolérance

La tolérance implique que chacun reconnaisse à autrui la possibilité de penser autrement en acceptant les différences comme une source d'enrichissement personnel. L'enfant et le jeune doivent, pour cela, être réceptifs aux opinions diverses.

Il s'agit pour l'enfant ou le jeune d'apprendre à respecter une idée, une personne avec laquelle il n'est pas d'accord, à reconnaître la liberté d'autrui et à exprimer la sienne dans des échanges, des activités cadrées par le fonctionnement de la vie en collectivité.

Apprendre à comprendre l'autre (ce qui ne veut pas dire forcément accepter les idées de l'autre) doit se faire en lien avec les valeurs et les principes permettant à chacun de vivre dans le cadre d'une vie sociale. Les adultes sont alors garants du respect des règles établies tout en permettant à chacun de s'exprimer.

La solidarité 5

Les premières expériences collectives réussies contribuent à la construction de l'enfant, du jeune, en ce sens qu'elles incitent, par la suite, à une attitude de solidarité dans des situations diversifiées.

Les conditions préalables sont : l'échange, le partage, faire avec les autres en s'entraînant, en prenant appui sur les compétences de chacun. Autant de mises en situation qui permettent d'acquérir le sens de l'intérêt collectif. L'enfant, le jeune doit aussi apprendre à porter une décision collective et à prendre part aux responsabilités nécessaires à la réussite du groupe. Faciliter l'engagement des enfants ou des jeunes, c'est également les accompagner, les inciter à participer et à s'investir dans des actions citoyennes.

Dans les structures d'accueil et de loisirs, les animateurs organisent des temps et espaces nécessaires pour accompagner les différents besoins et demandes en matière de tolérance et solidarité ; ils font également preuve de vigilance face à toutes formes d'exclusions.

6

La citoyenneté

Dans notre société, tous les êtres humains sont égaux en droits quel que soit leur âge, leur sexe, leur origine, leur conviction, leur culture, leur situation sociale. Il est essentiel de garantir à chacun le respect de sa dignité par une reconnaissance mutuelle dans toutes ses différences.

Les enfants, les jeunes évoluent ensemble dans de mêmes lieux de vie et souvent pour plusieurs années. Là, apparaît la part nécessaire d'individualité à prendre en compte dans le processus de socialisation. Cela ne signifie pas qu'elle se fait dans l'ignorance de l'autre mais dans le respect, dans la relation et dans l'échange.

Aussi, développer la socialisation de l'enfant ou du jeune à travers sa participation active à la vie en collectivité, et ainsi le sensibiliser à sa citoyenneté, constitue une valeur importante de notre projet éducatif. Par nature l'enfant, le jeune est individualiste et ceci est renforcé par la notion d'enfant Roi de notre société. Dans ce contexte, les structures socio-éducatives sont toujours, à notre sens, des lieux privilégiés pour l'apprentissage de la liberté dans sa plénitude et ses limites.

Les structures d'accueil et de loisirs mettent en place un cadre, une structure de vie commune afin que l'enfant, le jeune :

- exprime un comportement « sociable », c'est-à-dire qu'il développe sa conscience de l'autre et de la diversité des autres (générations, cultures, goûts, compétences, sensibilités, histoires personnelles) et qu'il considère que les différences individuelles sont avant tout une richesse pour le groupe. Il est important de garder à l'esprit que l'identité se construit dans la rencontre avec autrui, c'est par la relation avec les autres que l'enfant prend conscience qu'il y a d'autres avis que le sien.

- trouve sa place dans le groupe, dans le fonctionnement des structures, quelle que soit la période de sa première venue. Le travail de l'animateur se fait à son côté et au côté du groupe pour lui permettre de s'intégrer, de s'impliquer, d'agir.

- participe à l'élaboration des règles de vie et donc y adhère en les respectant. En effet, pour pouvoir respecter des règles, il est important que l'enfant, le jeune les connaisse mais aussi comprenne leur raison d'être. Très tôt l'enfant intègre la notion du « permis/défendu », « possible/impossible », il a néanmoins besoin de s'y heurter de nombreuses fois avant de les assimiler. Les libertés de chacun sont d'autant plus grandes lorsque le cadre est posé, clairement défini dès le départ.

« *La liberté ne peut exister que s'il y a des règles.* » P. Emile Duclaux.

7

Le développement durable

Consciente de sa responsabilité envers les générations futures, la Ville de Ploufragan est engagée, depuis maintenant plusieurs années, dans une démarche de développement durable qui associe l'ensemble des acteurs locaux. La restauration scolaire est gérée en régie directe et intègre les circuits courts. C'est un exemple de cette politique volontariste qui se traduit aussi auprès des publics par des actions d'éducation et le développement d'activités en contact direct avec l'environnement qui nous entoure.

Dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse, nous pensons que les questions de l'éducation au développement durable ne doivent pas être réservées à l'école mais concernent tous les temps de vie car il s'agit de faire évoluer les mentalités et les comportements vis-à-vis de l'environnement. Il faut envisager une démarche transversale qui donne des éléments de réflexion et qui favorise des situations où les enfants sont acteurs, où les animations sont en prise avec la réalité et s'inscrivent dans un projet. Cette conception n'a donc rien à voir avec la recherche systématique d'actions visibles, voire spectaculaires, téléguidées par les adultes.

Dans les structures d'accueil et de loisirs, différentes thématiques sont abordées :

- La fonction sociale de notre société : santé, justice sociale, égalité d'accès aux services.
- L'environnement : gestion du bruit, transports, gestion des déchets, économies d'énergie.
- L'économie : consommation responsable, aménagements, choix et gestion des activités.

Les équipes

Une équipe porteuse du projet éducatif

Des ressources humaines au service d'un projet

Les personnels sont placés sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique direct, responsable de secteur et du chef de service Jeunesse-éducation

L'équipe est composée :

- du responsable de service
- des responsables des différents secteurs (restauration, enfance, jeunesse)
- d'animateurs (diplômés ou en cours de formation)
- d'agents d'animation et/ou d'entretien
- d'agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)
- de techniciens de la restauration
- d'agents de fabrication et/ou de restauration
- d'animateurs saisonniers

Quelle que soit la définition de son activité : animateur, ATSEM, aide de cuisine, agent d'entretien..., chacun doit avoir conscience qu'il participe à l'éducation des enfants et des jeunes.

Les structures d'accueil et de loisirs fonctionnent de manière satisfaisante à la condition qu'il y ait une réelle implication, concertation, complémentarité et solidarité entre les adultes participant à l'accueil des enfants et des jeunes.

La complémentarité des tâches garantit la qualité de fonctionnement des structures d'accueil.



Equipe Pollen

Equipe école & loisirs



La Ville de Ploufragan organise un maillage des espaces publics pour satisfaire les besoins scolaires, périscolaires, de loisirs et d'information de chaque enfant, de chaque jeune, dans le but de créer les conditions du bien-être de chaque enfant et de sa réussite éducative.

Une équipe au service du projet éducatif

La municipalité attend du service Jeunesse-éducation :

- Un travail d'équipe effectif entre les agents de la restauration scolaire, ATSEM, animateurs... sur les temps périscolaires et extrascolaires,
- Une conscience de chaque agent de sa mission éducative,
- Une implication de chaque agent dans sa fonction éducative.

En termes d'objectifs cela signifie :

1. Avoir un projet commun

- Définir les objectifs vers lesquels l'équipe doit amener les enfants et les jeunes (autonomie, convivialité, socialisation...)
- Décider des moyens permettant d'y parvenir (matériel, organisation...)

2. Travailler en équipe

- Tenir un discours cohérent d'un adulte à l'autre
- Privilégier l'échange qui s'appuie sur le projet commun et éviter le terrain des rapports personnels
- Développer l'esprit d'entraide
- S'engager dans un travail collectif

3. S'adapter aux enfants

- Connaître leurs besoins
- Prendre en compte leurs capacités
- Intervenir de manière pertinente (langage approprié)
- Gérer un groupe
- Proposer des activités en fonction des contraintes de temps, de lieux...

En termes de moyens cela se traduit par :

- L'élaboration du projet
- La mise en place de l'organisation adaptée
- La coordination et le suivi du projet
- La participation des agents à des formations continues

L'évaluation obligatoire vise à :

- Analyser et échanger sur les fonctionnements des différents lieux
- Modifier l'organisation si nécessaire

L'évaluation doit répondre à des objectifs bien définis. Elle intervient alors comme un outil d'analyse, de décision mais aussi de motivation et de management. Elle sert à communiquer les résultats de l'action à l'ensemble des partenaires.

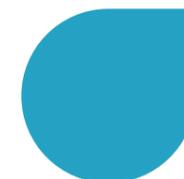
Une équipe porteuse du projet éducatif



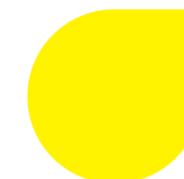
Une implication forte dans l'élaboration des projets pédagogiques, de fonctionnements...



Une équipe cohérente, agissant dans le même sens (concertation, échanges...).



Une équipe disponible, à l'écoute.



Des agents formés et compétents.



Une équipe complémentaire et solidaire.



Une équipe motivée, qui prend plaisir à effectuer un travail.

Des temps de rencontres...



Commission Jeunesse-éducation



Commission restauration



Réunion annuelle avec l'ensemble des personnels



Réunions élus/responsable de service /responsables de secteurs

Réunion de l'équipe du «Pollen»

Réunion de régulation avec les responsables de sites, ATSEM

Des interventions des élus sur les terrains professionnels

Le suivi du projet éducatif est abordé dans les instances politiques de la Ville (municipalité, conseil municipal, commissions, réunions de majorité), c'est une volonté exprimée et mise en œuvre dans une synergie d'élus, de professionnels et d'usagers.



Tous les agents du service Jeunesse-éducation sont donc acteurs dans les différents espaces éducatifs publics. En tant que professionnels responsables, ils ont un langage adapté, ils sont tenus au devoir de réserve et à la maîtrise de soi.



Synthèse des valeurs du Projet éducatif

La laïcité

C'est à travers les accueils et les fonctionnements mis en place que nous avons pour objectif de permettre aux enfants et aux jeunes d'accroître leur autonomie, leur liberté et d'agir au sein d'une société pour plus d'égalité et de solidarité.

- Compréhension de l'autre dans la connaissance des différences et dans le respect du pluralisme.
- Engagement pour la liberté d'expression de chacun et contre toute forme d'obscurantisme.
- Facteur essentiel d'émancipation, de libération des individus, de création de lien social et d'unité.

L'épanouissement de l'enfant

- Se construire : avoir des repères, se connaître, s'estimer, s'affirmer.
- Développer son ouverture au monde et sa sensibilité.
- Développer son expression.
- Affirmer sa personnalité et ses goûts.
- Faciliter les repères (droits/devoirs, cohérence des actions éducatives de la commune).
- Offrir à l'enfant des espaces de découverte motivants.
- Permettre à l'enfant de faire des choix éclairés.
- Proposer à l'enfant des espaces d'expression sous toutes ses formes (orale, artistique, sportive).
- Favoriser les rencontres, relations et échanges entre enfants, jeunes et avec les adultes.

Solidarité et tolérance

- Connaître l'autre.
- Echanger, partager, construire avec les autres, faire ensemble.
- S'entraider.
- Avoir le sens de l'engagement (esprit solidaire, sens de l'intérêt collectif).
- Encourager la reconnaissance des différences individuelles.
- Prendre en compte et formaliser la parole et l'avis de l'enfant et du jeune.
- Favoriser la prise et le partage des responsabilités dans les activités.
- Aider à la prise en compte de l'avis de l'autre et à l'acceptation de la décision collective.

Autonomie

- S'exprimer, choisir, agir, pratiquer.
- Devenir critique sur son environnement.
- S'impliquer, s'engager envers les autres.

Encourager l'expression des désirs et des besoins, en créant des espaces de parole, en facilitant des prises d'initiative et de responsabilité et en permettant à l'enfant de se tromper (droit à l'erreur).

La citoyenneté

- Respect de l'autre.
- Respect des règles de la vie commune.
- Donner la possibilité d'échanger et de se confronter à l'autre par le biais du jeu.
- Favoriser les relations :
 - Enfants du même âge,
 - Enfants d'âges différents,
 - Enfants / Adultes.

Ceci implique des notions d'aide et de solidarité.

- Tenir compte du rythme de l'enfant.
- Tenir compte de son histoire.
- Le dissocier du groupe.
- Lui permettre d'émettre des choix.
- Respect du droit à la parole, à la différence, à l'explication.

Le développement durable

- Réduire l'impact environnemental des déplacements.
- Améliorer la qualité environnementale.
- Encourager la gestion économe de l'eau.
- Favoriser la prévention et la valorisation des déchets.
- Contribuer à préserver l'écosystème.
- Promouvoir une alimentation de qualité et de proximité.
- Encourager l'accessibilité à toutes les pratiques culturelles.
- Diffuser la culture du développement durable.



- **Le Pollen service Jeunesse-éducation**

Esplanade de la Mairie - BP 52 - 22440 Ploufragan
Tél. 02 96 76 05 01 - Fax : 02 96 76 05 02 - www.ploufragan.fr

- **Point information jeunesse de Ploufragan**

Tél. 02 96 76 05 09

- **Local jeunes**

Tél. 02 96 76 05 08

- **L'Accueil de loisirs de la Vallée**

Rue Marcel Cosson
22440 Ploufragan
Tél. 02 96 76 02 05

- **Accueils périscolaires**

- > Accueil 2/12 ans - la Villette : 02 96 78 77 09
- > Accueil 2/12 ans - Louise Michel : 02 96 78 48 81
- > Accueil 2/12 ans - La Vallée : 02 96 76 02 05
- > Accueil 2/12 ans - Villes Moisan : 02 96 78 57 69
- > Accueil 2/12 ans - Sainte-Anne : 02 96 78 71 35





SERVICE
JEUNESSE
EDUCATION

Le Pollen service Jeunesse-éducation - Esplanade de la Mairie - BP 52 - 22440 Ploufragan
Tél. 02 96 76 05 01 - Fax : 02 96 76 05 02 - www.ploufragan.fr

© Photos : PHOTOIR, Anne Marlier-Le Hellard (sauf mention spéciale)

service communication • Ville de Ploufragan - Création graphique : Anne Marlier-Le Hellard

